

Direction du greffe

Division des élections et du soutien aux commissions
275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134
Montréal (Québec) H2Y 1C6

Le 30 mars 2010

Invitation Audience publique

L'arme à impulsion électrique : avantages et inconvénients

Madame, Monsieur,

En juin 2009, la commission de la sécurité publique a été mandatée pour analyser les avantages et inconvénients des armes à impulsion électrique, mieux connue sous le nom du manufacturier de l'arme, soit Taser. Dans la foulée de ce mandat, la commission de la sécurité publique sera à l'écoute de la population et des représentants d'organismes le 27 avril prochain à l'occasion d'une audience publique sur le sujet.

La commission de la sécurité publique invite les citoyens et citoyennes ainsi que les représentants d'organismes à présenter leurs préoccupations et à exprimer leurs commentaires concernant l'utilisation de l'arme à impulsion électrique par le Service de police de la Ville de Montréal au cours d'une des deux séances suivantes :

Première séance : **le mardi 27 avril 2010, à 13 heures**
Hôtel de ville
275, rue Notre-Dame Est
Métro Champ-de-Mars

Deuxième séance : **le mardi 27 avril 2010, à 19 heures**
Hôtel de ville
275, rue Notre-Dame Est
Métro Champ-de-Mars

Il est à noter que les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Un service d'interprétation pour les personnes ayant des déficiences auditives peut être offert sur demande en avisant la Direction du greffe cinq jours à l'avance et sous réserve de la disponibilité d'interprètes.

Les personnes ou les groupes qui souhaitent s'inscrire à l'avance ou déposer un mémoire sont priés de communiquer avec la Direction du greffe au 514 872-3770. Les personnes qui ne pourront être présentes à une des séances proposées pourront nous parvenir leurs commentaires, au plus tard le 27 avril, à l'adresse suivante : commissions@ville.montreal.qc.ca

Pour donner aux actions de l'agglomération et de la Ville de Montréal les meilleures orientations possibles, la commission de la sécurité publique souhaite connaître les points de vue de la population et c'est pourquoi je vous invite à participer activement à l'une des deux séances publiques.

Nous vous attendons en grand nombre,

Le président,

Claude Trudel